

-66S96, Lozère - 1920-

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel

2^e Bureau.

Paris, le 12 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M^r JN. de Las Cases
Daudé

élu sénateur le 11 Janvier
dans le département de La Lozère
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

1^e Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^e La liste des électeurs senatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;
3^e La liste d'emargement divisée en 2 cahiers distincts;
4^e Les feuilles de pointage au nombre de 2
5^e Le procès-verbal des opérations électorales;
6^e La notice des 2 candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

À l'ordre du Ministère de l'Intérieur

Le Directeur

Le Sous-Directeur
charge du 2^e Bureau

Monsieur le Président du Sénat.

Dreyfus

Renseignement fourni
à M. Debernard des Frères verbaux

17 Février 1862

W. Chardet
Paris. Janv.

Département de la Lozère

MODÈLE N° 8 bis.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	377
Nombre des votants	376
Nombre des suffrages exprimés	374

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Paul

Prénoms : Paul

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant, Avocat

Date de la naissance : 11 Janvier 1863

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 333

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. de Las Cases 265

M. Gaillardou 134

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 86

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

Département
de la Lozère

1er tour

Elections sénatoriales du 11 Janvier 1920.

Feuille de pointage des votes obtenus par chacun des candidats.

Scrutateurs : MM^{es} Paradis Albert, Rerversat Auguste, Chapla Alphonse, Bayonet Pierre
Rouzier Urbain.

N ^o d'ordre.	NOMS DES CANDIDATS.	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200	TOTAUX.
	Gaudé André	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	116
	De las Cases	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	126
	Gaillardon	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	60
	Laget Jules	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	11
	Platon Charles	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	12
	Rouze Fernand	1234567890										9
	Camache Docteur	1										1
	Clemenceau	1										1
	Bainger	12										2
	Canemmes	1										1

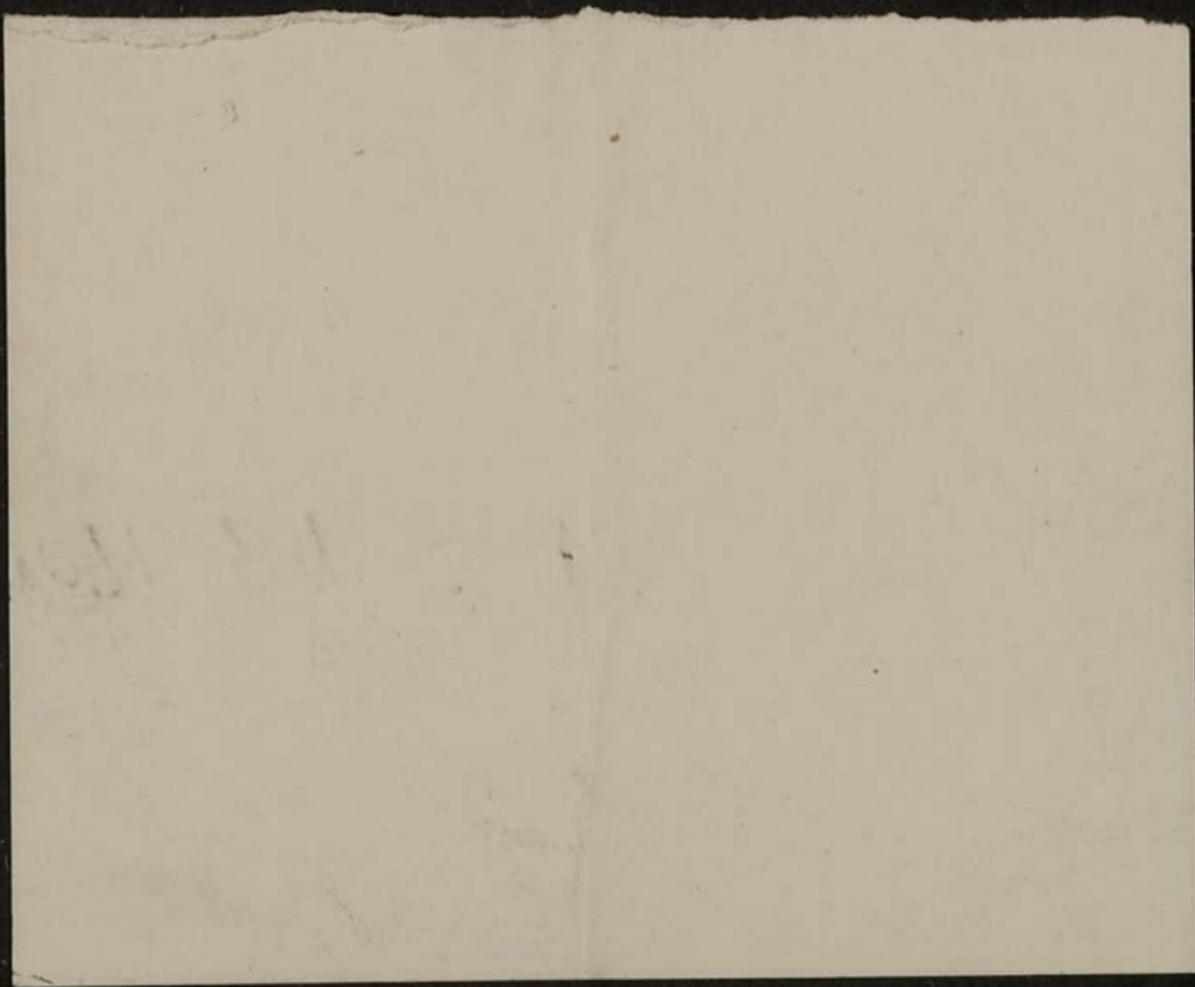
~~Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts~~
République française
~~Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts~~
Chaptal



S. Remy
J. D.
Touret

Jean Monestier

THEOPHILE BOUARRISON



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 Janvier 1920 ,
à Mende , pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt , le onze du mois de Janvier
nous (1) Amaud Georges , né le 10 juillet 1860 ,
président
du tribunal de première instance de Mende , nous sommes
rendu dans la salle du Conseil Général Hôtel de la Préfecture à Mende
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère
convoqué en vertu du décret du 24 novembre 1919
à l'effet d'élire deux sénateurs .

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. de Clapal	(), né le	79 ans
M. Bon	(), né le	41 ans
M. Folcher	(), né le	36 ans
M. Verdelhan	(), né le	26 ans

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Paul Joseph (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;

2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;

3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;

7° Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>T</i>	— 186	électeurs.
2 ^e Section,	—	<i>J</i>	—	<i>Z</i>	— 191 —
3 ^e Section,	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

1 ^{re} SECTION	Président	M.	Chaptal Adolphe
	Scrutateurs	M.	Raugier Ruben
2 ^e SECTION	Président	M.	Folcher Elie
	Scrutateurs	M.	Bruni Edouard
		M.	Pic Ernest
3 ^e SECTION	Président	M.	Paradis Albert
	Scrutateurs	M.	Reversat Joseph
4 ^e SECTION	Président	M.	Bonnet Pierre
	Scrutateurs	M.	Philippe Jean Baptiste
5 ^e SECTION	Président	M.	Barres Jean Baptiste
	Scrutateurs	M.	

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	184	184	"	"
2 ^e Section.....	192	191	"	1
3 ^e Section.....				
4 ^e Section.....				
5 ^e Section.....				
6 ^e Section.....				
7 ^e Section.....				
8 ^e Section.....				
9 ^e Section.....				
10 ^e Section.....				
TOTAUX	376	375	"	1

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À				
1 ^{re} Section	184	"	184	4	M. de las Cases	M. Danosé	M. Gaillardon	M. Guérin	M.
2 ^e Section	191	"	191	"	126	116	60	37	M.
3 ^e Section					127	71	49		M.
4 ^e Section									M.
5 ^e Section									M.
6 ^e Section									M.
7 ^e Section									M.
8 ^e Section									M.
9 ^e Section									M.
10 ^e Section									M.
TOTAUX	845	"	845	4	264	243	131	86	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	378	344
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	376	346
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	378	345

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾

373

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

0 1
373 374
188 188

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. De Las Cases Emmanuel	Deux cent soixante cinq	265
M. Daudé Paulin	Deux cent trente trois	233
M. Gaillardon Fernand	Cent trente quatre	134
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formuler à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M^{me} de Las Cases Emmanuel et Daudé Paulin ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamé sénateurs.

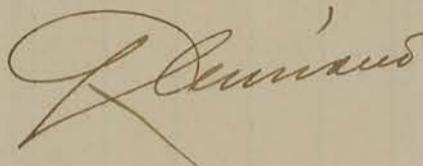
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

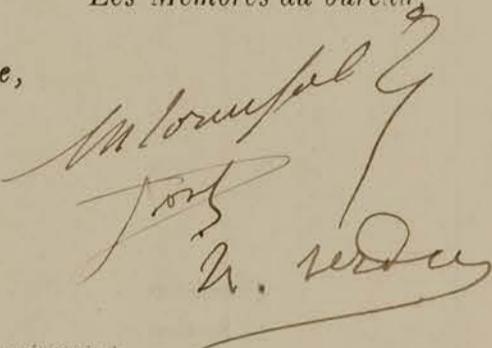
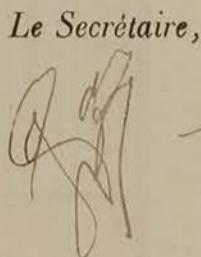
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à ~~quatorze~~ heures.

Le Président,



Les Membres du bureau



2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPES complées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPES réservées avec leurs bulletins à la délibération du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section					M.						
2 ^e Section					M.						
3 ^e Section					M.						
4 ^e Section					M.						
5 ^e Section					M.						
6 ^e Section					M.						
7 ^e Section					M.						
8 ^e Section					M.						
9 ^e Section					M.						
10 ^e Section					M.						
TOTAUX											

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservées.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Out obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2),		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

N. Nivelle
Jouy

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATtribués à						
1 ^{re} Section					M.	M.	M.	M.	M.	M.	
2 ^e Section.											
3 ^e Section.											
4 ^e Section.											
5 ^e Section.											
6 ^e Section.											
7 ^e Section.											
8 ^e Section.											
9 ^e Section.											
10 ^e Section.											
TOTAUX.											

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargements

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *Quinze* heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *4*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s *5* à *6*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *7* à *8*, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	.
Enveloppes sans bulletin.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	.
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	.
Enveloppes non réglementaires.....	.
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	.
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	.
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	.
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	.
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	.

Enfin, sous les n°s à, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Dumont

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

G. Delbucq, V. Verre, J. Martineau, J. L. [Signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Mende</i>					
Saint Omans	Charbonnel Jean Baptiste	o accepté	Alle Pierre	accepté	58
Estables	Cardieu Jules	o	Kala Adrien	o	62
nn id nn	Priéjet Jean Alphonse	id			57
Lachamp	Ferrier Paulin	o	Rousset Pierre	id	63
nn id nn	Bérard Augustin	id			53
Les Laubies	Moure Alexandre	o	Hébrard François X	id	68
nn id nn	Moulin Jean Baptiste	id			59
Ribennes	Chalier Augustin	id	Planchou Jean Baptiste	id	38
nn id nn	Cichit Pierre	id			51
Rietort	Osty François	o accepté	Bonnat Antoine	o accepté	68
nn id nn	Brousse Jean Baptiste	o accepté			63
nn id nn	Bernon Henri	o accepté			53
S ^t Denis	Berbonde Louis	id	Meignier Joseph	id	48
nn id nn	Tichet Pierre Jean	id			48
S ^t Gal	Bringer Théodore	id	Cuffyey Marie	id	50
Servières	Goutte Jean Baptiste	id	Bessière Pierre	id	51
nn id nn	Maliges Antoine	id			52
La Villedieu	Cellier Théodore	id	Bayle Pierre Jean	id	47
<i>Le Bleynard</i>					
nn id nn	Rouvière Félix	id	Maurin Auguste	id	37
Ollenc	Ferrand Joseph	id			54
nn id nn	Richard Alexandre	id	Peytarin François	id	33
Bagnols-les-Bains	Maurin Léon	id			50
Bérebet	Reversat Auguste	id	Flouret Adeline	id	34
Chadenet	Cardieu Pierre	id	Craigie Baptiste	id	65
Chasseradès	Bros Marie	id	Bonichel adjoint	id	49
	Galtier Pierre	id	Attier Auguste	id	61

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
chasserades	Gravil Cyprien	a accepté		a accepté	36
Cubières	Albouy Casimir	?	Martin Pierre	?	46
nn id nn	Calagrand Etienne				57
Cubiérettes	Pelissier Emile		Reversat Jean Baptiste		36
Le Mas d'Orcières	Boulet Francois		chevalier Edmond		45
nn id nn	Peytavin Urbain				49
St Fréjal d'Albages	Roux Pierre		Dubois Francois		47
St Hélène	Boiral Pierre		Buisson Marius		46
St Julien du Cernuel	Baret Francois		Malaval Celestin		
nn id nn	Gauzy Joseph		" "		62
<u>Châteauneuf de Randon</u>	Bresson Joseph		Privat de l'Habituelle	x	56
nn id nn	Barret Louis				57
Orgence de Randon	Yorre Jean Baptiste		Duny Louis Blaise		38
nn id nn	Bayle Jules				65
Chaudeyrac	Raymond Francois		Yorre Alphonse		63
nn id nn	Bardin Francois				37
Cheyraud l'Évêque	Oujoulat Alphonse		Moniques Baptiste		47
Loubert	Second Jules		Paullau Jules		45
Montbel	Oujoulat Justin		chassefière Firmin		48
nn id nn	Mercier Firmin				
Pierrefiche	Bonnet Adrien fils		Delarape Jean Baptiste	x	63
nn id nn	Bonnet Adrien fils				35
St Jean la Fouillouse	Balmadier Adrien		Alibert Jacques		53

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
V ^e Jean la Fouillouse	clément Joseph	a accepté		a	20
V ^e Vauvem de Ginesloux	Courtaliac Frédéric	3	Bayle Joseph	a accepté	28
<u>Grandrieu</u>	Pontière Pierre		Paulin Joseph		
<u>id</u>	chastel Léon				48
<u>id</u>	Mallet Emile				34
Chambon le Château	Chambon Ernest		Mayrand Abraham		48
<u>id</u>	Chirac Maurice				52
Laval Alger	Quarantier Pierre		Reyret Firmin		51
La Pancuse	Bresson Baïle		Chalbos François		66
V ^e Bonnet de Montaubous	Meyrand Baptiste		charrié Joseph		40
<u>id</u>	Paulin Jean Baptiste				55
V ^e Colombe d'Ouroux	Bayle Antoine Léon		Brouillet Ernest		61
V ^e Paul le Froid	Rambaud Joseph		Kiala Joseph		75
<u>id</u>	Personnaille Pierre				97
V ^e Symphorien	Rabeyrolle Auguste		Mourques Pierre		30
<u>id</u>	Bassier Pierre				91
<u>Langoque</u>	Bertrand François		Benoit Henri		38
<u>id</u>	Bilhot Pierre		Arnaud Joseph		63
<u>id</u>	Brunel Marius				38
<u>id</u>	Bousquet Hippolyte				32
<u>id</u>	Domerque Henri				38

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Langoque	Amargier Henri	accepte			52
nn id nn	Paradis Albert	?			24
nn id nn	Verroul Chédou	?			47
nn id nn	Chérout Joseph				48
Altroux	Paulet Victor		Bonnaud Antoine	accepte	63
nn id nn	Chambon Vital				33
Chastanier	Mourques François		Gibert Baptiste		45
Fontanet	Hugon Louis		Michel Jean Joseph		68
Luc	Aujoulat Joseph		Maurinies Pierre		83
nn id nn	Assier Louis				29
Naussac	Bernard Edouard		Bouet Léon		71
Rocles	Dubois Blaise		Gigonzac Pierre		44
nn id nn	Martini Ludovic				99
V Fleur de Mercuire	Mathieu Auguste		Cerne Martini		38
<u>Mende</u>	Bonnet Pierre		Maurin Eugène		60
nn id nn	Bousquet Edouard		Brunel François		37
nn id nn	Bousquet Jules				
nn id nn	Ignou Joseph				48
nn id nn	Pauz Joseph				39
nn id nn	Roux Alphonse				70
nn id nn	Mercier Joseph				87
nn id nn	Cuzet Joseph				36
nn id nn	Forestier Louis				47

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Badaroux	Bousquet Marie	o accepté	Michel adjoint	accepté	61
— id —	Pigeyre Jean	?		?	51
Balsièges	Boulet Fortuné		Bringer Louis		62
Le Born	Masson Etienne		Molinier Jean Baptiste		41
Brenoux	Chaptal Casimir		Bonnet Jean Pierre		56
Castel-Nouvel	Bonnal Jean		Pons François		63
— id —	Lauraire Joseph				48
Canuejols	Ferrier Adrien		Béral Etienne		24
— id —	Vigaud Girat				76
Pelouse	Reversat Jean		Chaptal Cyprien		44
H ^r Bauzile	Pradeilles Auguste		Malaral Germain		63
1 ^{er} Etienne du Valdonnez	Philip Jean Baptiste		Afflatet Jean Louis	+	12
— id —	Bequin Etienne				53
<u>Villefort</u>	Ducos Hubert		Figard Jean Louis		47
— id —	Frondat Camille				51
Collier	Paulet Jean Baptiste		Paulet Camille		42
— id —	Ceissier Jean Pierre				51
Les Balmelles	Niel Louis		Baldit Leopold		35
Combret	Combe Augustin		H ^r Jean Jean Baptiste		37
Planchamp	Coulomb Adolphe		Deleme Edouard Victor		61
Pourcharesses	Balme Jules		Boisset Adrien		46
Rivencière	Poudrevigne Pierre		H ^r Jean Pierre		47
— id —	Almieras Casimir				46

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Bastide-Puylaurent	Enjolras Casimir	a accepté	Sahut Henri	a accepté	61
V ^e André Capcize	Domerque Paul	?	Barres André	?	62
V ^e Jean Chazorne	Coulomb Joseph		Noel Hippolyte		63
<i>Arrondissement de Mirepoix</i>					
<u>V^e Albas</u>	Nurit Marius	a accepté	Vincens Albert	a accepté	50
nn id nn	Niala Guillaume	?	Prouzet Marius	?	51
nn id nn	Chevalier Augustin	?			52
nn id nn	Galbert Jean Louis	?			53
nn id nn	Portal Theodore	?			54
nn id nn	Pic Marius	?			55
Fontans	Meynier Jean Pierre		Cellier Ambroise		56
nn id nn	Meynier Augustin	?			57
Lajo	Julien Julien		Julien Marius		58
V ^e Eulalie	Moulin Jean Baptiste		Robert Adrien		59
Ververette	de More Louis		Dupré Auguste		60
nn id nn	Gauzy Auguste				61
<i>Arrondissement de Pamiers</i>					
<u>Concoux</u>	Bottou Leon		Robert Joseph		45
nn id nn	Reversat Emile				46
La Chaze	Conort Augustin		Marques Etienne		47
nn id nn	Naurel Jean Baptiste				48
Eau-de-Peyre	Gras Auguste		Reversat Jean Pierre		49

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eau-de-Peyre	Albaret Jean Adrien	Accepté			18
Javols	Cidit Léon		Gachon Jean Baptiste	Accepté	30
id	Delaoustal Prosper				46
1 ^e Colombe-de-Peyre	Osty Leopold		Yalles Jean Pierre		49
id	Hermet Régis				71
2 ^e Faurens de Peyre	Yalles Jean Baptiste		Michel-Maisac Emile		61
id	Chabbert Paul				48
<u>La Canourgue</u>	Portal Auguste		Négre Louis		36
id	de Finance Élie				50
id	Reversat Justin				37
Auxillac	Clavel Charles		Gineste Paul		48
Banassac	Fabre Georges		Castex Albert		49
id	Monestier Albert				72
Canillac	Solignac Lucien		Nicalet Basile		63
La Capelle	de Charpal Jules		Cartaillac Gustave		79
Laval du Tarn	Monestier Amédée		Brayou Cloris		67
id	Jacques Félix				50
Montjezié	Reversat Jean Baptiste		Pouget Jules		
V ^e Saturnin	Fages Abel		Castan Jean François		73
La Cieule	Palmier Paul		Constans Amélie		52

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>chanac</u>	Pelissier Jean Baptiste	Accepté	Palmier Étienne	Accepté	70
<u>m id</u>	Grausset Martin	○		○	74
Barjac	de Taboulis Henri		Gerbal Jules		40
<u>m id m</u>	Peytarie Pierre				68
Cultures	Jammes Urbain		alla cambioise		13
Esclanèdes	Hébrard Jean Baptiste		Reversat Léopold		70
Les Gallettes	Deltour Alphonse		Paparel Auguste		56
Le Villard	Bergoqué Etienne		Laurens Justine		70
<u>V chely d'Apch</u>	Vincens Fernand		Roux Firmin		64
<u>m id m</u>	Chevalier François				38
<u>m id m</u>	Bonnefey Antoine				64
Alaret <u>s^e Marie</u>	Mallet Jean		Gourdon Jean B ^e		25
<u>m id m</u>	Chassang Jean B ^e				62
Arcomie	None Jean Pierre		Mourques Guillaume		16
Le Bacon	Yalles Pierre Jean		Fauges Firmin		88
Berc	Mialanes Joseph		Cénière Pierre		
Les Bessons	Boyer Jean Pierre		Chanay Frédéric		17
<u>m id</u>	Boudou Firmin				37
Blavignac	Chardon Augustin		Longeon Pierre		19
La Fage <u>s^e Julie</u>	Ponsomaille Emile		Soulalou Antoine		86
Rimeize	Valy Frédéric		Ticht Emile		61
<u>m id</u>	Berthuit Auguste				83

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Fournels</u>	Barres Etienne	a accepté	Auguis de Brion	Accepté	40
nn id nn	Vassal Cyprien	Q		Q	55
Albaret-le-Cental	Fraisse Théophile		Boussuge Jean Baptiste		70
nn id nn	Mourques Théophile				87
Orzenc d'Apchac	Odoul Paulin		Chauvet Adolphe		56
Brion	Cieulon Jean Baptiste		Concentou Augustin		67
chauchailles	Biron Antoine		Juery Antoinette		17
La Fage Montivernous	Verre Pierre Jean		Chauvet Firmin		51
nn id nn	Boyer Jean Baptiste				24
Granarols	Fournier Jean		Pelat Pierre Jean		53
Noalhat	Yequy Jean		Yequy Pierrat		34
U ^e Juery	Breschet Louis		Charreire Jean		60
St Laurent de Neyses	Barres Jean Baptiste		Vadoul Albert		45
Cermes	Kiala Jacques		Béraud Sébastien		66
nn id nn	Mourques Jacques				51
<u>U^e Germinal du Teil</u>	Varreny Basile		Galliaque Basile		42
nn id nn	Jurquet Alphonse				40
Chirac	Couderc Antonin		Chabert Etienne		13
nn id nn	Roujon Joseph				35
Les Hermaux	Belot Prosper		Vagnet Antoine		16
Le Monastier	Valgaller maire		Boudet Augustin		51
Pin-Morès	Castanier Etienne		Rodier Fortune		71
U ^e Pierre-de-Nogaret	Reversat Amédée		Roux Henri		47

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
U ^r Pierre de Negaret	Delpuech François	accepté		accepté	56
Les Salces	Manillon Louis		Bonnier Adrien		72
Cielans	Gimbert Jean Baptiste		Vineque Antonin		66
<u>Le Malzieu. Ville</u>	Portal Théophile		Boyer Pierre		60
nn id nn	Rosière Pierre				34
Chaulhac	Acher Firmin		Orlhac François		51
Julianges	Albaret Barthélémy		Youlier Louis		51
Malzieu-Vézoul	Boulier Frédéric		Vigier Urbain Pierre		51
nn id nn	Vaulpin Jean Baptiste				
Paulzac	Reusset Louis		Rouze Louis		53
Pranières	Vaulpin Jean Baptiste	refusé	Engelvin Frédéric	x	60
U ^r Léger-du-Malzieu	Vidal Jean Baptiste	accepté	Kurit Louis		56
nn id nn	Meyrial Lagrange				54
U ^r Pierre-le-Vieux	Saran Alphonse		Farges Firmin		29
nn id nn	Fesse Jean Baptiste				21
U ^r Pirat-du-Fau	Besse Marie		Courmayre Pirat		63
nn id nn	Cellier Louis				70
<u>Marvejols</u>	Beylier Alphonse		Durand Camille		62
nn id nn	Reversat Joseph		Flourou Charles		52
nn id nn	Dides Joseph				50
nn id nn	Roujon Jean				75

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marvejols	Fassou Louis	accepté		accepté	73
id	Mercier Louis				68
id	Chaudesayques Joseph				69
id	Ollier Alexis				70
id	Mendras Paul				71
Antrenas	Framond Olivier		Pontigue Urbain		69
Le Bruisson	Hermet Alexandre		Garg Augustin		68
id	Pouderique Augustin				69
Gabrias	Rousset Basile		Crauchessez Cyprien		66
Grèzes	Gaillard Rémy		Chapon Charles		66
Montrodat	Calanquier Jules		Pelat Jean Baptiste		55
id	Malgoire Antoine				70
Palhers	Bardon Albert		Bouniol Pierre		60
Recoules d'Umas	Bonnet Armand		Osty Joseph		63
H ^r Bonnet de Chirac	Négré Jules		Négré Clément		63
H ^r Laurent de Muret	Cieulon Xavier		Gély Léopold		60
id	Pagès Urbain				35
S ^r Léger de Peyre	Brunel Ephrem		Nozerac Abel		37
id	Cayroche Hippolyte				55
 <u>Nasbinals</u>					
	Bergounhiou Armand		Rey Louis		28
id	Rascassier Jean David				51
Malbouzon	Pagès François		Pagès Firmin		51
Marchastel	Baltel Pierre		Champagne Camille		46

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Prinsuéjols	de Las Cases Emmanuel	a refusé	Bousinge Etienne	accepté	13
m id m	Dalle Emile	accepté			48
Recoules d'Olubrac	Prat Adrien	accepté	Valette Jean François	accepté	56
<u>Arrondissement de Florac.</u>					
Barre	Lauriol Leon	accepté	Florit Emile	accepté	55
m id m	Chabrol Louis				39
Bassurels	Bourbon Floris		chanson Albin		55
Cassagnas	Rouvière Alfred		Couderc Cyprien		12
Gabriac	Mazauric Adolphe		Cavalier Paul		55
Molezon	Gausien Ernest		Haltet Emile		55
Le Pompidou	Kalmalle Florent		Rousset Albert Maurice		54
m id m	Pelatau Noé				53
St Croix	Puech Louis		Boudon Gaston		13
m id m	Greilles Pierre				38
St Julien d'Ayfaon	Guittard Justin Albert		Alger Celestin Ernest		52
<u>St Enimie</u>					
m id m	Robert Denis		Couderc Joseph		10
La Malène	Chaptal Emile				36
m id m	Arnal Joseph		Persegol Emile		10
Montbrun	Robert Fernand				10
Prades	Boutin Leon		Pagès Jean Baptiste		39
	Colcaix Fernand		Durand Joseph		30

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Quézac	Robert	accepte	Jamin	accepte	
id	Fabre				
V. Chely du Cam	Malafosse Corneille		Vergely Louis		51
id	Robert Carré				43
Florac	Cabanel Scipion		Agulhon Hippolyte		58
id	Chardenet Gabriel				42
id	Melquion Crimini				58
Bédouès	Bargotin Auguste Denant		V. Julian Auguste		53
Les Bondons	Bonhomme Jules	*	Courtes Albin	*	49
id	Durand Louis	*			38
Cocurès	Grandou Ernest		Fages Eugène		69
Gypagnac	Hierle Camille		Grégoire Jean		31
id	Gleize Louis				36
id	Bertrand Louis				49
Rousses	Laget Paul Fortuné		Gout Paul		48
V. Laurent de Crèves	Bessède Arthur		Vabatier Ernest		38
La Vallée Pruner	Provensal Alphonse		Nogaret Paul		68
Velbon	Priat Paul		Atger Emile		55
id	Galtier Arthur				58
V. Germinal de Cabertie	Chaptal Adolphe		Bruc Numa		65
id	Delfieu Emile				34

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Collet de Vézé	Plan Firmin	Accepté	Mathieu Élie	Accepté	53
nn id nn	Plan Joseph				43
Moissac	Rourière Fernand		André Louis		44
V ^r André de Lancize	Verdelhan Numa		Jouanen Ferdinand		54
V ^r Etienne Vallée française	Pic Ernest		Verdelhan Albert		51
nn id nn	Couderc Paul				50
V ^r Villeneuve de Larit	Lauze Abel		Carquier Noël		49
V ^r Julien des Ponts	Gazaix Edouard		Leyris Hippolyte		60
V ^r Martin de Boulbaux	Brun Edouard		Veluze Edma		43
nn id nn	Jouanen Numa				39
V ^r Martin de Lautuscle	Rauzier Ruben		Rouqueret Honoré		39
V ^r Michel de Vézé	Carquier Charles		Veluze J. a. Lucien		53
V ^r Privat de Vallonque	Dussart Arthur		Haltet Numa		39
nn id nn	Salles Ernest				61
<u>Le Massagros</u>	Maury Albert		Cabiron Casimir		57
Le Recoux	Babotier Marielin		Postes Charles		54
V ^r Georges de Lévéjac	Blanc Célestin		Roujon Arnaud		58
nn id nn	Contastin Jules				58
Les Vignes	Pradelle Jean Baptiste		Costecalde Jules		61
V ^r Rome de Dolan	Carrière Omer		Lescure Casimir		36

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meyrueis	Fages Joseph	Accepté	Julier Henri	Accepté	33
mm id mm	Lapeyre Paul				44
mm id mm	Maury Achille				64
Fraissinet-de-Fourques	Fages Albert		Keygalier Germain		34
Gatuzières	Martin Henri		Gache Louis		
Hures	Michel Urbain		Gal Denis		34
La Parade	Arragon Henri		Arnal Henri	x	55
Le Rozier	Curvelier Louis		Paujol Basile		47
Rue de Cipiers	Pouget Justus		Paujol Louis		50
Pont-de-Montvert	Roumieu Eugène		Albaric Emile		56
mm id mm	Chapelle Ernest				58
Fraissinet-de-Lozère	Birveu Frédéric		Ceissier Cloris		59
mm id mm	Molines Adrien				52
Fronton de Clerquecourt	Vidal Henri		Ceissier Alfred		63
Fronton de Ventalon	Ceissier Noé		Gibert Numa		49
Fronton de Ventalon	Velay Ernest		Richard Albert		41
Vialas	Reynaud Ferdinand		Kielgauß Odile		46
mm id mm	Solge Auguste				47

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
xx.					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Mende , le 2 janvier 1920 .



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
1 Albaret Barthélémy	Délégué Julianges	Yaulier Louis	
2 Albaret Jean Adrien	id Fau de Peyre	Reversat Jean Pierre	
3 Albouy Casimir	id Cubières	Martin Pierre	
4 Olcaix Fernand	id Prades	Durand Joseph	
5 Alméras Casimir	id Prineuchères	H ^e Jean Pierre	
6 Alméras	Conseiller Génial Villefort		
7 d'Alteroché	C ^e d'Arroust ^t Annont		
8 Amagier Henri	Délégué Langoque	Benoit Henri	
9 André	C ^e d'Arroust ^t Villefort	Armand Joseph	
10 Archer Firmin	Délégué Chaulhac	Orlhac	
11 Arnal Joseph	id La Malène	Persegol Emile	
12 Arnal Henri	Suppléant La Parade		
13 Arragon Henri	C ^e d'Arroust ^t Meynacis		
14 Astier Louis	Délégué Luc	Maurines Pierre	
15 Aujoulat Alphonse	id Cheylard l'Évêque	Mourques Baptiste	
16 Aujoulat Joseph	id Luc	Maurines Pierre	
17 Aujoulat Justin	id Moutbel	Charnefière Firmin	
18 Avanturier Pierre	id Laval Atge	Keyret Firmin	
<i>Inscrit en remplacement de M. Arragon, délégué, élu conseiller d'arrondissement</i>			
19 Balmadier Adrien	id 1 ^e Jean la Faillouse	Albert Jacques	
20 Balmadier	C ^e d'Arroust ^t V. Germinal Beil		
21 Balme Jules	Délégué Paucharesses	Boisset Adrien	
22 Bardon Albert	id Gathers	Bouniol Pierre	
23 Bardin François	id Chaudeyrac	Jeure Alban	
24 Baret François	id V. Julie du Fourne	Malaval Célestin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
25	Bargetou Auguste Clément	Délégué Bedouès	Fr. Julian Auguste	
26	Barrandon	Couselle Général Fr. Etienne		
27	Barres Etienne	Délégué Fournels	Marquis de Brion	
28	Barres Jean Baptiste	id St Laurent de Leyre	Vadoul Albert	
29	Barret Louis	id Châteaupeuf	Pirat de l'Habitarelle	
30	Barthélémy	④ d'Arrond. Langogne		
31	Bassier Pierre	Délégué Fr. Vymphorien	Mourques Pierre	
32	Bayle Antoine Léon	id 1 ^{er} Colombe d'Anjou	Brouillet Ernest	
33	Bayle Jules	id Orgue de Randou	Duny Louis Blain	
34	Belot Prosper	id Les Hermaux	Dagnet Antoine	
35	Béraud Augustin	id Lachaux	Roussel Pierre	
36	Bergognon Etienne	id Le Villard	Laurens Justin	
37	Bergognon Armand	id Nasbinals	Rey Louis	
38	Bergognon	④ d'Arrond. Nasbinals		
39	Bernard Edouard	Délégué Naussac	Bouet Léon	
40	Bernard	④ d'Arrond. Langogne		
41	Bernou Henri	Délégué Rieutort	Bonnal Antoine	
42	Berchuit Auguste	id Rimeige	Eicht Emile	
43	Bertrand François	id Langogne	{ Benoit Henri Armand Joseph	
44	Bertrand Louis	id Espagnac	Grégoire Jean	
45	Besse Mairie	id ④ Pirat du Fau	Courval Pivat	
46	Besside Arthur	id St Laurent de Céze	Gabatier Ernest	
47	Beylier Alphonse	id Marvejols	{ Durand Camille Fleurou Charles	
48	Bilhot Pierre	id Langogne	{ Benoit Henri Armand Joseph	
49	Biron Antoine	id Chauchaillies	Juery Antoine	
50	Blanc Célestine	id 1 ^{er} Georges de Lézignan	Royer Armand	
51	Boiral Pierre	id ④ Hélène	Buisson Marius	
52	Bon François	④ d'Arrond. Mende		
53	Bonhomme Jules	Délégué Les Bondons	Courtès Albin	
54	Bonnal Jean	id Chastel Naussac	Pous François	
55	Bonnefoy Antoine	id 1 ^{er} Chely d'Apcher	Roux Firmin	
56	Bonnet Adrien père	id Pierrefiche	Delaspre Jean Baptiste	
57	Bonnet Adrien	Enville Général Châteaupeuf		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
58	Bonnet Armand	Délégué Recoules de Fumas	Osty Joseph	
59	Bonnet de Falherets	Député Marvejols		
60	Bonnet Pierre	Délégué Mende	Maurin Eugène	
61	Bottou Léon	id Dumont	Brunet François	
62	Boudon	Conseiller Général La Canourgue	Robert Joseph	
63	Boudon Firmin	Délégué Les Bessous	Chassainy Frédéric	
64	Boulet	C ^e d'Arrond ^e Marvejols		
65	Boulet François	Délégué Mai d'Orcières	Chévalier Edmond	
66	Boulet Fortune	id Balsièges	Bringer Louis	
67	Bourbon Floris	id Bassuels	Chanson Albin	
68	Bousquet Edouard	id Mende	Maurin Eugène	
69	Bousquet Hippolyte	id Langogne	Brunet François	
70	Bousquet Jules	id Mende	Benoit Henri	
71	Bousquet Marie	id Badaroux	Armand Joseph	
72	Bousquet Etienne	Suppléant Prunières	Maurin Eugène	
73	Boutin Léon	Délégué Moulbrun	Brunet François	
74	Boyer Jean Baptiste	id La Fage Hauteriveuse	Pagès Jean Baptiste	Inscrit en remplacement de M de las Cases, Ma Consellor général
75	Boyer Jean Pierre	id Les Bessous	Chauret Firmin	
76	Breschet Louis	id Vézins	Chassainy Frédéric	
77	Bresson	C ^e d'Arrond ^e Châteaumeil	Charrière Jean	
78	Bresson Basile	Délégué La Panouse	Chalbos François	
79	Bresson Joseph	Châteaumeil	Pivat de l'Habitarelle	
80	Bringer Louis	Député Mende		
81	Bringer instituteur	Délégué V ^e Gal	Cuffery Marie	
82	Bros Maire	id Chadenet	Bonnel Adjoint	
83	Brousse Jean R ^e	id Riobort	Bonnal Antoine	
84	Brun Edouard	id Villars de Boubas	Deneuge Edme	
85	Brun Ephrem	id Vézins de Leyre	Nozérac Abel	
86	Brunel Marius	id Langogne	Benoit Henri	
87	Buisson	C ^e d'Arrond ^e Le Bleymard	Armand Joseph	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
87 Cabanel Sébastien	Délégué Floraë	Aguilhon Hippolyte	
88 de Caqueray	ou d'arrondissement La Conourgue		
89 Carrière Amel	Délégué l'Home du Dolau	Lescure Casimir	
90 Castanier Etienne	id Pui Maries	Rodier Fortuné	
91 Cayroche Hippolyte	id l'Lege du Peyu	Nozerae Abel	
92 Cellier Louis	id l'Urat du Fau	Cournayre Privat	
93 Cellier Théodore	id La Villedieu	Bayle Pierre Jean	
94 Chabbert Paul	id l'Aurenau du Peyu	Michel Meissac Emile	
95 Chabrol Louis	id Barre	Florit Emile	
96 Chalier Augustin	id Ribeunes	Planchon Jean Baptiste	
97 Chambon Ernest	id Chambon le Ch ^{teau}	Mayrand Abraham	
98 Chambon Vital	id Ouroux	Bonnaud Antoine	
99 de Chambrun	Député Marvejols		
100 Chapelle Ernest	Délégué Pont du Moutret	Albaric Emile	
101 Chaptal Adolphe	id l'Germain de C ^{teau}	Bruc Numa	
102 Chaptal Casimir	id Brenoux	Bonnet Jean Pierre	
103 Chaptal Emile	id l'Cominié	Couderc Joseph	
104 Charbonnel Jean Baptiste	id l'Amans	Alle Pierre	
105 Chardenon Gabriel	id Floraë	Aguilhon Hippolyte	
106 Chardon Augustin	id Blanquart	Langeon Pierre	
107 de Charpal Yules	id La Capelle	Cartaillac Gustave	
108 Chassang Jean Baptiste	id Collaret d' Maria	Gourdon Jean B ^r	
109 Chastel Léon	id Grandjean	Paulin Joseph	
110 Chaudesayques Joseph	id Marvejols	Durand Camille	
111 Chevalier Augustin	id l'Alban	Flourou Charles	
112 Chevalier François	id l'Chely d' Apchun	{ Nicous Albert	
113 Chirac Maurice	id Chambon le Ch ^{teau}	{ Rouger Marie	
114 Clavel Charles	id Auxillar	Roux Firmin	
115 Clément Joseph	id l'Paul la Faillouse	Mayrand Abraham	
116 Combe Augustin	id Coulbut	Gineste Paul	
117 Conort Augustin	id La Claye	Albert Jacques	
118 Coutastin Yves	id l'Gergonde le Seign	l'Jean Jean Baptiste	
119 Couderc Antonin	id Chirac	Marques Etienne	
		Roujon Armand	
		Chabert Etienne	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
120	Coudere Paul	Délégué 1 ^{er} étatme V. Franca	Verdelhan Albert	
121	Coulomb Adolphe	id id Planchamp	Delenne Edouard Victor	
122	Coulomb Joseph	id id S. Jean Chazorn	Noël Hippolyte	
123	Courtaliac Frédéric	id id L'auroux de Quistou	Bayle Joseph	
124	Curvelier Louis	id id Le Rozier	Pujol Basile	
 D				
125	Dalle Émile	id Prinjols	Baussages Étienne	
126	Daudé Paulin	Conseiller Général Mende		
127	Delaspre Jean Baptiste	Suppléant Pierrefiche		
128	Delfieu Emilius	Délégué 1 ^{er} étatme de Callian	Bruel Numa	
129	Deloustal Prosper	id Jarols	Gachon Jean Baptiste	
130	Delpuech François	id 1 ^{er} étatme Nogaro	Rouze Henri	
131	Deltaur Hilarius	id Les Salèches	Paparel Auguste	
132	Dides Joseph	id Marvejols	{ Durand Capuill Flourau Charles	
133	Domergue Henri	id Langogne	{ Benoit Henri Armand Joseph	
134	Domergue Paul	id 1 ^{er} étatme Capçay	Barres André	
135	Domeizel	1 ^{er} étatme V. Enimie		
136	Dubois Blaise	Délégué Rocles	Gigouzac Pierre	
137	Ducos Hubert	id Villefranc	Figaud Jean Louis	
138	Durand Louis	id Les Bondous	Courtes Albin	
139	Dussaut Arthur	id 1 ^{er} étatme Vallongue	Galtet Numa	
 E				
140	Engelvin Frédéric	Suppléant Brunieres		
141	Enjolras Casimir	Délégué La Bastide Puylauran	Yahut Henri	
 F				
142	Fabre Georges	id Banassac	Castre Albert	
143	Fabre	id Quezac	Jassin	
144	Fages Abel	id Stalumui	Castan Jean Francois	
145	Fages Albert	id Traintet de Fenques	Keygalié German	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
146	Fages Joseph	Délégué Meyrueis	Julier Henri	
147	Faucon Louis	id id Marvejols	Durand Camille	
148	de Féligonde	Conseiller Général Le Malzieu	Fleurou Charles	
149	Ferrand Joseph	Délégué Le Bleymard	Maurin Auguste	
150	Ferrier Adrien	id id Lannejols	Béral Etienne	
151	Ferrier Paulin	id id Lachamp	Rauzet Pierre	
152	de Finance Elie	id La Caouague	Négru Louis	
153	Folcher	C ^o d'Arrond ^t St Germain d'Albret		
154	Folcher Victoire	C ^o d'Arrond ^t Mende		
155	Forestier Louis	Délégué Mende	Maurin Eugène	
156	Fosse Jean Baptiste	id id 1 ^r Pierrel Vieus	Brunel François	
157	Fournier Jean	id id Grandvals	Farges Firmin	
158	Fraisse Théophile	id id Albaud le Comtal	Pelat Pierre Jean	
159	de Framond Olivier	id id Artresas	Bousuge Jean Baptiste	
160	Froudat Camille	id id Villefort	Foutouque Urbain	
			Figard Jean Louis	
G 161	Gaillard Rémy	id id Grèges	Chapou Charles	
162	Gaillaudon	Conseiller Général 1 ^r Chily		
163	Galtier Arthur	Délégué Nétron	Catges Emile	
164	Galtier	C ^o d'Arrond ^t Florac		
165	Galtier Pierre	Délégué Chasseradès	Castier Auguste	
166	Gauvin Ernest	id id Molezon	Valletet Emile	
167	Gauzy Auguste	id id Venerette	Dupré Auguste	
168	Gauzy Joseph	id id 1 ^r Julien du Fouraud	Malaval Célestin	
169	Gazaix Clément	id id 1 ^r Julien de Point	Leyris Hippolyte	
170	Gérinard	C ^o d'Arrond ^t St Germain d'Albret		
171	Gleize Leon	Délégué Uzagnac	Gregoire Jean	
172	Gouïtto Jean Baptiste	id id Barrières	Bessière Pierre	
173	Grandon Ernest	id id Cocuris	Fages Eugène	
174	Gras Auguste	id id Fau de Peyre	Resariat Jean Pierre	
175	Gravil Cyprien	id id Chasseradès	Castier Auguste	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
				Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)
176	Grausset Martin	Délégué Chanae	Palmier Emiliu	
177	Guillot	D ^e d'Arnaud: 1 ^{er} Chely d'Afgha		
178	Quittard Justin Albert	Délégué 1 ^{er} Julien d'Ayau	Atger Célestin Ernest	
H				
179	Hébrard François	Suppléant Les Laubies		
180	Hébrard Jean Baptiste	Délégué Esclanèdes	Reversat Léopold	
181	Hermet Alexandre	id Le Buisson	Gasp Augustin	
182	Hermet Régis	id 1 ^{er} Colomb d'Eysu	Salles Jean Pierre	
183	Hierle Camille	id Ysaquac	Grégoire Jean	
184	Augon Louis	id Pontanes	Michel Jean Joseph	
I				
185	Tignon Joseph	id Mende	Maurin Eugène	
186	Ambert Jean Baptiste	id Crétans	Brunel François	
			Vinègre Antonin	
J				
187	Jacques Félix	id Lata d'Eau	Brayon Cloris	
188	Jaffuel	D ^e d'Arnaud: 2 ^{er} Albau		
189	Galbert Jean Louis	Délégué 2 ^{er} Albau	Nicoud Albert	
190	Jammes Urbain	id Cultures	Brugier Marius	
191	Younanen Numa	id 1 ^{er} Martin d'Boissac	Allo Ambroise	
192	Fouré Jean Baptiste	id Asque de Randou	Dumy Louis Blaise	
193	Julien Julien	id Lajo	Julien Marius	
194	Jurquet Milario	id 1 ^{er} Germain d'Eti	Gabriillargues Basile	
L				
195	Lager Jules	Conseiller Général Florac		
196	Lager Paul Fortuné	Délégué Rousses	Gout Paul	
197	Lahondès	D ^e d'Arnaud: Grandjean		
198	Lamarche	Conseiller Général Barre		
199	Lapeyre Paul	Délégué Meynacis	Julier Henri	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
200	Larguer Charles	Délégué M. Hélie de Déje		
201	de Las Cases	Cousin Général Nasbinal		
202	de Las Cases Philippe	m. id m. V. Gérard de Cest		
203	Lauraire Joseph	Délégué Chastel Napol		Pons François
204	Laurial Léon	m. id m. Baire		Florit Emile
205	Lauze Abel	m. id m. L'Alliaud de laist		Larguer Noël
206	Ligonnes	Coll. d'arrond. Chauvet		
207	de Longevialle	Cousin Général Dumont		
M	208 Malafosse Coema	Délégué M. Chely de Tern		Vergely Louis
209	Malgoire Antoine	m. id m. Mourotodat		Velat Jean Baptiste
210	Maliges Antoine	m. id m. Bessière Pierre		Bessière Pierre
211	Mallet Jean	m. id m. Albaret P. Marie		Gaudou Jean Baptiste
212	Mallet Emile	m. id m. Grandjean		Paulin Joseph
213	Manillon Louis	m. id m. Les Valces		Bonnieu Odilon
214	Mariou	Cousin Général Meynacis		
215	Martin Henri	Délégué Gatzieries		Gache Louis
216	Martin Ludovic	m. id m. Rocles		Gigouzae Pierre
217	Masson Etienne	m. id m. Le Born		Molinier Jean Baptiste
218	Mathieu Auguste	m. id m. L'Hourdekerain		Cerne Martin
219	Maurer Jean Baptiste	m. id m. La chape		Marquès Etienne
220	Maurin	Coll. d'arrond. Pont de Moutret		
221	Maurin Léon	Délégué Allene		Peytavin François
222	Maury Achille	m. id m. Meynacis		Julier Henri
223	Maury Albert	m. id m. Maneiros		Caliron Casimir
224	Mazauric Adolphe	m. id m. Gabriac		Caralier Paul
225	Melquion Casimir	m. id m. Florac		Aguelou Hippolyte
226	Mendras Paul	m. id m. Marvejols		Durand Camille - Flourou Claude
227	Mercier Firmin	m. id m. Montbel		Chassefière Firmin
228	Mercier Joseph	m. id m. Marche		Maurin Eugène - Brunet François
229	Mercier Louis	m. id m. Marvejols		Durand Camille - Flourou Claude
230	Meynadier Ferdinand	m. id m. Nalas		Nielzen Odilon

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegue ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
231	Meynier Augustin	Délégué Fontans	Cellier Ambroise	
232	Meynier Jean Pierre	id id	id	
233	Meyrand Baptiste	id id l'Bonnot Mont	Charrière Joseph	
234	Meyrial Lagrange	id id l'Hély de Malpas	Nurit Louis	
235	Mialanes Joseph	id id Berc	Teissèdre Pierre	
236	Michel Urbain	id id Mures	Gal Denis	
237	Molines Adrien	id id Fauniot d'Agou	Teissier Cloris	
238	des Molles	Conseiller Général Langogne		
239	Monestier Albert	Délégué Banauac	Artru Albert	
240	Monestier Claude	id Caralduzau	Brayon Cloris	
241	de Morel Louis	id id Serreutte	Dupré Auguste	
242	Moulin Jean Baptiste	id id Les Laubies	Hébrard François	
243	Moulin Jean Baptiste	id id l'Eulalie	Robert Adrien	
244	Mourre	C° d'Arrond. S. Camus		
245	Mourques François	Délégué Chartanier	Gibert Baptiste	
246	Mourques Jacques	id Cermes	Béraud Sébastien	
247	Mourques Théophile	id id Allart le Comtal	Bousinge Jean Baptiste	
N	248 Nègre Jules	id id l'Bonnet d'Chias	Nègre Clément	
	249 Niel Louis	id id Es Balmelles	Baldit Léopold	
	250 Nonn Jean Pierre	id id Arcomie	Mourques Guillaume	
	251 Nurit Marius	id id S. Allou	Vincent Albert-Rouget Marius	
O	252 Odoul Paulin	id id Agenne d'Ajol	Chauvet Adrien	
	253 Olier Alexis	id id Narjols	Durand Camille-Flauzat Charles	
	254 Osty François	id id Rieutort	Bonnal Antoine	
	255 Osty Léopold	id id l'Colomb de Puge	Yalles Jean Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
P 256	Pages François	Délégué Malbouzon	Pages Firmin	
257	Pages Urbain	id St Laurent d'Aure	Gely Hippolyte	
258	Palmier Paul	id La Cécile	Constance Amans	
259	Paradis Albert	id Langogne	Benoit Henri - Armand Joseph	
260	Paran Alphonse	id St Pierre & Paul	Farges Firmin	
261	Pauc Joseph	id Mende	Maurin Eugène - Brunel François	
262	Pautet Jean Baptiste	id Altier	Pautet Camille	
263	Pautet Victor	id Ouroux	Bonnaud Antoine	
264	Paulin Jean Baptiste	id St Bonnet du Rouz'	Charrière Joseph	
265	Pelatant Noé	id Le Compidou	Roussel Albert Maurice	
266	Pelissier Emile	id Cubiettes	Reversat Jean Baptiste	
267	Pelissier Jean Baptiste	id Chanac	Palmier Emilius	
268	Peytarin Pierre	id Barjac	Gerbal Jules	
269	Peytarin Urbain	id Mas d'Orcières	Cheralier Edmond	
270	Philip Jean Baptiste	id St Etienne du Rouz'	Aflatet Jean Louis	
271	Pic Ernest	id St Etienne Rouz'	Verdelhan Albert	
272	Pic Marius	id St Alban	Vincens Albert - Pouzet Marius	
273	Pigeyre Jean	id Badaroux	Michel Adjoint	
274	Plan Firmin	id Collet de Déje	Mathieu Elie	
275	Plan Joseph	id	id	
276	Platon	Couselle Fénelon Pont de Montvert		
277	Polge Auguste	Délégué Vialas	Nielzenf Odilon	
278	Ponsommaire Cornil	id La Sage St Julien	Peulalion Antoine	
279	Ponsommaire Jean Pierre	id St Paul le Frois	Viala Joseph	
280	Pontière Pierre	id Grandrieu	Paulin Joseph	
281	Portal Auguste	id La Canourgue	Négru Louis	
282	Portal Théodore	id St Alban	Vincens Albert - Pouzet Marius	
283	Portal Théophile	id Malpas Ville	Boyer Pierre	
284	Portaleix	Co d'Arroux Florac		
285	Poudreigne Augustin	Délégué Le Buisson	Garg Augustin	
286	Poudreigne Pierre	id Pérennes	St Jean Pierre	
287	Pouget Justus	id St Pierre de Crupien	Pouget Louis	
288	Poujol	Co d'Arroux Le Massugros		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
289	Pradeilles Auguste	Délégué S'Bauzil	Nalaval Germain	
290	Pradeilles Jean-Baptiste	id Les Vignes	Postecalde Jules	
291	Pnat Adrienne	id Recoules d'Aubrac	Valette Jean François	
292	Priéjet Jean Alphonse	id Estables	Viala Adrienne	
293	Pirat Paul	id Nebron	Atqui Emile	
294	Pirat de l'Habitadelle	Suppléant Châteauneuf		Inscrivez en remplacement de M. Besson du conseiller d'arrondissement
295	Provencal Alphonse	Délégué La Salle Brunet	Nogaret Paul	
296	Quech Louis	id 1 ^{re} Croix	Boudon Gaston	
R	297 Rabeyrolle Auguste	id S'lymforien	Mourques Pierre	
	298 Rambaud Joseph	id S'Paul le Freid	Viala Joseph	
	299 Rascoussier Jean David	id Nasbinals	Rey Louis	
	300 Rauzier Ruben	id S'Martin de Lavaur	Rousset Honoré	
	301 Raymond François	id Claudayrac	Youre Alphonse	
	302 Reversat Amédée	id S'Périg d'Agapit	Roux Henri	
	303 Reversat Auguste	id Bagnols	Flouret Ernestine	
	304 Reversat Emile	id Aumont	Robert Joseph	
	305 Reversat Jean	id Pelouse	Chaptal Cyprien	
	306 Reversat Jean-Baptiste	id Montjezeau	Pouget Jules	
	307 Reversat Joseph	id Marvejols	Durand Camille-Flourou Charles	
	308 Reversat Justin	id La Canourgue	Négru Louis	
	309 Richard Alexandre	id Allene	Peytavie François	
	310 Robert	id Quezac	Jassin	
	311 Robert Arsène	id S'Chely du Tarn	Vergély Louis	
	312 Robert Denis	id 1 ^{re} Crinière	Coudere Joseph	
	313 Robert Fernand	id La Malène	Persegol Emile	
	314 Roumégas Eugène	id Port du Moustret	Albaric Emile	
	315 Rouffiac	Conseiller général Chanac		
	316 Rouyon Jean	Délégué Marvejols	Durand Camille-Flourou Charles	
	317 Rouyon Joseph	id Chirac	Chabert Etienne	
	318 Roussel Louis	id Pauliac	Roux Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
319	Rousset Basile	Délégué Galvias	Craucheneuc Cyprien	T
320	Rouvière	C ^e d'Arrond ^t Barre		
321	Rouvière Alfred	Délégué Cassagnas	Couderc Cyprien	
322	Rouvière Félix	— id — Le Bleymard	Maurin Auguste	
323	Rouvière Fernand	— id — Moissac	André Louis	
324	Roux Alphonse	— id — Mude	Maurin Auguste-Brunel François	
325	Roux Auguste	Conseiller Général Grandjean		
326	Roux Fernand	— id — Germant de Collert		
327	Roux Pierre	Délégué L'Frigat d'Albigeos	Dubois François	
328	Rozière Pierre	— id — Malzieu Ville	Boyer Pierre	
S	329 Yabateli Marielu	— id — Recoux	Costes Charles	
	330 de Yaboulien Henri	— id — Bayac	Gerbal Jules	
	331 Yadoul	C ^e d'Arrond ^t Fourmels		
	332 Yalles Ernest	Délégué L'Picard Vallouqu	Valtet Numa	
	333 Yalles Jean Baptiste	— id — L'Laurens de Peyp	Michel-Moissac Emile	
	334 Yalles Pierre Jean	— id — Le Baou	Farges Firmin	
	335 Yaltel Pierre	— id — Marchastel	Champagne Camille	
	336 Yarrouy	Conseiller Général Le Manugros		
	337 Yarrouy Basile	Délégué L'Fermant du Teil	Gabriillargues Basile	
	338 Second Jules	— id — Lambert	Paulhan Jules	
	339 Seguin Etienne	— id — L'Etang du Tab	Aflatet Jean Louis	
	340 Seguy Jean	— id — Nealhar	Seguy Privat	
	341 Serre Pierre Jean	— id — La Fage Montivernous	Chauvet Firmin	
	342 Seroul Théodore	— id — Langogne	Benoit Henri-Armand Joseph	
	343 Seroin Frédéric	— id — Trainturard Lozère	Cerisei Clovis	
	344 Salignac Lucien	— id — Canilhac	Nicalet Basile	
	345 Saulier Ysidore	— id — Malzieu Forain	Vigier Urbain Pierre	
	346 Sulpis Charles	C ^e d'Arrond ^t Malzieu		
	347 Sulpis Jean Baptiste	Délégué Malzieu Forain	Vigier Urbain Pierre	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
T 348 Calagrand Etienne	Délégué Cubières	Martin Pierre	
349 Calansier	Conseiller Général H. Omaus		
350 Calansier Jules	Délégué Moutrodat	Gelat Jean Baptiste	
351 Cardieu Jules	id Estables	Niala Adrien	
352 Cardieu Pierre	id Belregret	Craigie Baptiste	
353 Ceissier Jean Pierre	id Althei	Paulet Camille	
354 Ceissier Noé	id Kipald. Ventala	Gibert Numa	
355 Chéronet Joseph	id Langogne	Benoit Henri-Armand Joseph	
356 Cichet	Conseiller Général Fournels		
357 Cichet Léon	Délégué Jarols	Gachon Jean Baptiste	
358 Cichet Pierre	id Ribeunes	Planche Jean Baptiste	
359 Cieulon Jean Baptiste	id Bruon	Conortou Augustin	
360 Cieulon Xavier	id V. Lavaud Muat	Gely Leopold	
361 Creilles Pierre	id H. Croix	Boudou Gaston	
362 Couzet Joseph	id Meude	Maurin Eugène Brunel Maurice	
V 363 Valgahier Maire	id Le Monastier	Boudet Augustin	
364 Valmalle Florent	id Le Pompidon	Rousset Albert Maurice	
365 Valy Frédéric	id Rimige	Cichet Emile	
366 Vassal Cyprien	id Fournels	Marquis de Brion	
367 Velay Ernest	id Kipald. Ventala	Richard Albert	
368 Verdelhan Numa	id S. Andrieu Lamige	Yuanen Ferdinand	
369 Viala Guillaume	id S. Alban	Vincens Albert Rouget Marius	
370 Viala Jacques	id Ternes	Beraud Sébastien	
371 Vidal Henri	id S. Andrieu de Clugy	Cessier Alfred	
372 Vidal Jean Baptiste	id S. Léger du Malzieu	Kurit Louis	
373 Vigand Pirat	id Lannéjols	Béral Etienne	
374 Vincens Fernand	id S. Chilly d'Aygu	Roux Firmin	
375 Vincens	Conseiller Général S. Alban		
376 Berbonde Louis	Délégué S. Denis	Hymier Joseph	
377 Cichet Pierre Jean	id id	id	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placez dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



Leude , le 2 janvier 1920.

DÉPARTEMENT
de la LOZÈRE

DE A à J inclus.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 186 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Albaret Barthélémy Délégué Yuhanges		/			
2	Albaret Jean adrien Délégué Fan-de-Peyre.		/			
3	Albouy Casimir Délégué Cubières.		/			
4	Alexis Fernand Délégué Prades		/			
5	Alméras Casimir Délégué Prévenchères.		/			
6	Alméras Conseiller général Villefort.		/			
7	d' Alteroché Conseiller d'arrondissement Quimont		/			
8	Amargier Henri Délégué à Langogne		/			
9	André Conseiller d'arrondissement Villefort		/			
10	Archer Firmin Délégué Chaulhac		/			
11	Arnal Joseph Délégué La Malène		/			
12	Arnal Henri Suppléant La Parade		/			Inscrit en rempla- cement de M ^r Arago, Délégué élu conseiller d'arrondissement

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Aragon Henri Conseiller d'Arrondissement Meyrueis.		<i>H</i>			
14	Astier Louis Délégué Luc.		<i>H</i>			
15	Aujoulat Alphonse Délégué Greylard-l'Evêque.		<i>H</i>			
16	Aujoulat Joseph Délégué Luc.		<i>H</i>			
17	Aujoulat Justin Délégué à Montbel.		<i>H</i>			
18	Avanturier Pierre Délégué Laval-Alger.		<i>H</i>			
19	Balmadier Adrien Délégué St-Jean-la-Fouillouse		<i>H</i>			
20	Balmadier Conseiller d'arrondissement St-Germain-des-Célestins		<i>H</i>			
21	Balme Jules Délégué Fourchambault		<i>H</i>			
22	Bardon Albert Délégué Falliers		<i>H</i>			
23	Bardin François Délégué Chaudenac		<i>H</i>			
24	Baret François Délégué St-Julien-du-Sault		<i>H</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
35	Bargeton Auguste ^{Néen} Délégué Bedouès.		X			
36	Barrandon Conseiller Général G ^e Brumie.		X			
37	Barres Etienne, Délégué Fournells		X			
38	Barres Jean Baptiste Délégué St Laurent de Veyras.		X			
29	Barret Louis Délégué à Châteauneuf.		X			
30	Barthélémy Conseiller d'arrondissement Longoque		X			
31	Bassier Pierre Délégué St Symphorien.		X			
32	Bayle Antoine Léon Délégué St Colombe d'Auroux.		X			
33	Bayle Jules Délégué Argenc de Randon		X			
34	Belot Proffier Délégué Les Fourmaux		X			
35	Bérard Augustin Délégué Lachamps.		X			
36	Bergogne Etienne Délégué Le Villard.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bergounhion Armand Délégué Masbinals					
38	Bergounhion Conseiller d'Arrondissement Masbinals					
39	Bernard Edouard Délégué Naussac					
40	Bernard Conseiller d'Arrondissement Langogne.					
41	Bernon Henri Délégué Rieutort.					
42	Berthuit Auguste Délégué Riméize.					
43	Bertrand François Délégué Langogne.					
44	Bertrand Louis Délégué Ispagnac					
45	Besse Maire Délégué P. Privat-du-Tau.					
46	Besside Arthur + Délégué P. Laurent-de-Breves.					
47	Beylier Alphonse Délégué Marvejols.					
48	Bilhot Pierre Délégué Langogne.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{re} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Biron Antoine Délégué Blaudiailles.	Juery Antoine Suffisant Blaudiailles.	/			1 ^{er} : Biron a fait connaître le 7 janvier qu'il ne pouvait assister aux opérations du collège électoral.
50	Blanc Célestin Délégué P. Georges de Lévéjac.		/			
51	Boiral Pierre Délégué Sainte-Hélène.		/			
52	Bon François Conseiller d'arr. Mende.	"	/			
53	Bonhomme Jules Délégué Les Boudous.		/			
54	Bonnal Jean Délégué Le Chastel-Mourel.		/			
55	Bonnefoy Antoine Délégué P. Chély-d'Apcher		/			
56	Bonnet Adrien père Délégué Pierrefiche.		/			
57	Bonnet Adrien Conseiller Général à Châteauneuf.		/			
58	Bonnet Armand Délégué Recoules-de-Tumas		/			
59	Bonnet de Paillerets Député Marvejols.		/			
60	Bonnet Pierre Délégué Mende.		/			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bottou Léon Délégué Aumont.		/			
62	Boudon Conseiller Général La Lanougue		/			
63	Boudon Firmin Délégué Les Bessons		/			
64	Boulet Conseiller d'Arrondissement Maruéjols.		/			
65	Boulet François Délégué Mas-d'Orcières.		/			
66	Boulet Fortuné Délégué Balsièges.		/			
67	Bourbon Floris Délégué Basswels		/			
68	Bousquet Edouard Délégué Mende.		/			
69	Bousquet Hippolyte Délégué Langogne.		/			
70	Bousquet Jules Délégué Mende.		/			
71	Bousquet Maire Délégué Badaroux		/			
72	Boussegue Etienne suppléant Priniuéjols					Inscrit en remplacement de M ^e de Las Cases élire Conseiller Général.

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Boutin Léon Délégué Montbrun.		X			
74	Poyer Jean Baptiste Délégué La Fage Montiverneux	Chauvet Firmin Suppléant La Fage Montiverneux	X			
75	Poyer Jean Pierre Délégué Les Bessons.		X			
76	Breschet Louis Délégué St Juery		X			
77	Bresson Conseiller d'Arrondiss. Châteauneuf		X			
78	Bresson Basile Délégué La Panouse		X			
79	Bringer Louis Député Mende.		X			
80	Bringer instituteur Délégué St Gal.		X			
81	Bros Maire Délégué Blaudenet		X			
82	Brousse Jean Baptiste Délégué Rieutort.		X			
83	Brun Edouard Délégué St Martin de Baux		X			
84	Brumel Ephrem Délégué St Léger - de - Peyre		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Brunel Marius Délégué Langogne.		X			
86	Bruison Conseiller d'Arrond ^{ent} Le Bleynard.		X			
87	Cabanel Scipion Délégué Florac.		X			
88	de Caqueray Conseiller d'Arrond ^t La Banourgue		X			
89	Carrière Camer Délégué P. Roue-de-Dolan		X			
90	Bastanier Etienne Délégué Pin-Morès.		X			
91	Bayroche Hippolyte Délégué P. Léger-de-Peyre		X			
92	Cellier Louis Délégué P. Privat du Lau		X			
93	Cellier Théodore Délégué La Villebien.		X			
94	Chabbert Paul Délégué P. Launeur-de-Peyre		X			
95	Chabrol Louis Délégué Barre		X			
96	Chalier Augustin Délégué Ribemont		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
97	Chambon Ernest Délégué Chambon-le-Château		H			
98	Chambon Vital Délégué Auroux		H			
99	de Chambon, Député Maruéjols.		H			
100	Chapelle Ernest Délégué Le Pont-de-Montvert		H			
101	Chaptal Adolphe Délégué P. Germain de Ballerte		H			
102	Chaptal Casimir Délégué Brenoux.		H			
103	Chaptal Emile Délégué Le Crinier.		H			
104	Charbourel Jean-Baptiste Délégué P. Amans.		H			
105	Chardouet Gabriel Délégué Florac.		H			
106	Chardon Augustin Délégué Blavignac.		H			
107	de Charpal Jules Délégué La Capelle.		H			
108	Chassang Jean-B. ^a Délégué Albaret-P. Marie		H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Chastel Léon Délégué Grandrieu.			X		
110	Chouderayques Joseph Délégué Maruéjols.			X		
111	Chevalier Augustin Délégué St Alban			X		
112	Chevalier François Délégué St Chely-d'Apcher			X		
113	Chirac Maurice Délégué Chambon-le-Château			X		
114	Blavel Charles Délégué Auxilliac			X		
115	Clément Joseph Délégué St Jean-la-Touillouse			X		
116	Bombe Augustin Délégué Bompret.			X		
117	Bonart Augustin Délégué La Chaze			X		
118	Constantin Yves Délégué St Georges-de-Lévéjac			X		
119	Couderc Antonin Délégué Blirac			X		
120	Couderc Paul Délégué St Etienne-Vallée française	Verdelhan Albert Suppléant St Etienne Vallée française		X		M. Couderc a fait connaître le 8 janvier qu'il ne pourra assister aux opérations du collège électoral

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
121	Coulomb Adolphe Délégué Ganchalans.		X			
122	Coulomb Joseph Délégué P. Jean Chazorne		X			
123	Courtaliac Frédéric Délégué P. Sauvage de Ginebroux		X			
124	Burveiller Louis Délégué Le Rozier.		X			
125	Talle Emile Délégué Prinsuéjols.		X			
126	Taudé Paulin Conseiller général à Nende.		X			
127	Delaspire Jean Baptiste Suppléant Pierrefiche		X			Inscrit en remplacement de M. Bonnet Délégué, élu Conseiller général.
128	Delfieu Emilien Délégué P. Germain-de-Balberte		X			
129	Deloustal Prosper Délégué Javols.		X			
130	Delpuech François Délégué P. Pierre de Nogaret.		X			
131	Deltour Hilarion Délégué Les Galèles		X			
132	Dides Joseph Délégué Marvejols.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Domergue Henri Délégué Langouze.		/			
134	Domergue Paul Délégué G. André Capcere.		/			
135	Domeizel Conseiller d'Arrondissement G. Enimie		/			
136	Dubois Blaise Délégué Rockes.		/			
137	Ducos Thibert Délégué Villefort.		/			
138	Durand Louis Délégué Les Bondous.		/			
139	Dussaut Arthur Délégué G. Privat de Vallongue		/			
140	Engelvin Frédéric Suppléant Gruvières.		/			Inscrit en remplacement de M. Goulpuis qui a refusé.
141	Enjolras Casimir Délégué La Bastide Guylument.		/			
142	Fabre Georges Délégué Bauassac.		/			
143	Fabre Délégué Quézac.		/			
144	Fages Abel Délégué G. Saturnin.		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Fages Albert Délégué Prissinet-de-Fourques.		X			
146	Fages Joseph Délégué Meyrueis.		X			
147	Fassou Louis Délégué Maruéjols.		X			
148	de Féligonde Conseiller Général Le Malzieu.		X			
149	Ferrand Joseph Délégué Le Bleynard.		X			
150	Ferrier Adrien Délégué Lanuéjols.		X			
151	Ferrier Paulin Délégué Lachamps.		X			
152	de Finance Elie Délégué La Canourgue.		X			
153	Folcher Conseiller d'Arrond. L. Germain-de-Balverte.		X			
154	Folcher Victorin Conseiller d'Arrond. Mende.		X			
155	Forestier Louis Délégué Mende.		X			
156	Fosse Jean-Baptiste Délégué L. Pierre-le-Vieux.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Fournier Jean Délégué Grandval.			X		
158	Fraise Théophile Délégué Albaret-le-Bontal			X		
159	de Framond Olivier Délégué Autrenas.			X		
160	Groux Camille Délégué Villefort.			X		
161	Gaillard Remy Délégué Grèzes.			X		
162	Gaillardas. Conseiller Général G. Chély d'Archer			X		
163	Galtier Arthur Délégué Pelvret.			X		
164	Galtier Conseiller d'Arrond. ^{ent} Florac.			X		
165	Galtier Pierre Délégué Chasseradès.			X		
166	Gausson Ernest Délégué Molezon.			X		
167	Gauzy Auguste Délégué Gervarrette.			X		
168	Gauzy Joseph Délégué G. Julien du Bourneuf			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Gazaxe Clodomir Délégué P. Julien des Points		X			
170	Géminald Conseiller d'arrondis ^{ent} P. Germain-de-Balbuz					
171	Gleize Léon Délégué Espagnac.		X			
172	Goutte Jean Baptiste Délégué Servières.		X			
173	Grandou Ernest Délégué Cocurès	Fages Eugène suppléant Cocurès	X			
174	Gras Auguste. Délégué Tau-de-Peyre		X			
175	Gravil Cyprien Délégué Chasseraudes.		X			
176	Grousset Martin Délégué Chauac		X			
177	Guillot Conseiller d'arrond ^t P. Chely-d'Ayche		X			
178	Guittard Justin Albert Délégué P. Julien d'Arpaon.		X			
179	Hébrard François suppléant Les Laurières		X			Inscrit en remplacement de Milboure, élu Conseil ier d'arrondissement
180	Hébrard Jean Baptiste Délégué Esclanèdes		X			

ARRÈTÉ la présente liste d'émargement à 186 électeurs.

A

Mende

, le

2 Janvier

1920.

Le Préfet,



Kruger

ARRÈTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Le Président du bureau de vote,

Les Scruteurs,

DÉPARTEMENT
de la LOZÈRE

DE JAN.

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ^{2^e JUIN} BUREAU DE VOTE.

(N^os 18^{me} à 3^{me} DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
187	Jacques Félix Délégué Laval-du-Lac.		X			
188	Jaffuel Conseiller d'arrondissement G. Allard.		X			
189	Jalbert Jean Louis Délégué G. Allard.		X			
190	Jammes Urbain Délégué Guitterez.		X			
191	Jordanen Numa Délégué G. Martine de Boubane	Délégué Edma suppléant G. Martin J. M. S.	X			
192	Jouve Jean Baptiste Délégué Arzen de Randoy.		X			
193	Julien Julien Délégué Safo		X			
194	Jurquet Hilarion Délégué G. Germain du Bois.		X			
195	Laget Jules Conseiller Général Florac.		X			
196	Laget Paul Fortuné Délégué Rousses.	i	X			
197	Lahondès Conseiller d'arrond. Grandrieu		X			
198	Lamarche Conseiller Général Barre.		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
199	Lapeyre Paul Délégué Meyrueis.		X			
200	Larguer Charles Délégué St Michel-de-Bézé.		X			
201	de Las Cases Conseiller Général Nasbinals		X			X
202	de Las Cases Philippe Conseiller Général St Formain du Boil		X			X
203	Lauraire Joseph Délégué Le Chastel-Nouvel.		X			
204	Lauriol Léon Délégué Barre.		X			
205	Lauze Abel St Hillaire de Savit		X			
206	de Ligonnes Conseiller d'Arrond. Chauac		X			
207	de Longevialle Conseiller Général Aumont		X			
208	Malafosse Coima Délégué St Ghely du Bam		X			
209	Malgoire Antoine Délégué Bastrolat.		X			
210	Maliges Antoine Délégué Servières.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE* DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
211	Mallet Jean Délégué Albaret-Marie.		X			
212	Mallet Emile Délégué Grandireux.		X			
213	Mansillon Louis Délégué Les Falces.		X			
214	Marijon Conseiller Général Meyrueis		X			
215	Martin Georges Délégué Gatuzières		X			
216	Martin Ludovic Délégué Rocles.		X			
217	Masson Etienne Délégué Le Born.		X			
218	Mathieu Auguste Délégué St Flour de Mercoire		X			
219	Albairel Jean Baptiste Délégué La Chaze.		X			
220	Maurin Conseiller d'Arrond. Le Pont-de-Montvert.		X			X
221	Maurin Léon Délégué Allent.		X			
222	Maurin Achille Délégué Meyrueis.		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
223	Maury Albert Délégué Le Massegros.		X			
224	Mazaurie Adolphe Délégué Gabriac.		X			
225	Melquion Camir Délégué Florac.		X			
226	Mendras Paul Délégué Maruéjols.	Durand Camille Suppléante Marrigols	X			
227	Mercier Firmin Délégué Montbel		X			
228	Mercier Joseph Délégué Meude.		X			
229	Mercier Louis Délégué Maruéjols	!	X			
230	Meynadier Ferdinand Délégué Vialas.		X			P
231	Meynier Augustin Délégué Pontans		X			S
232	Meynier Jean-Lierre Délégué Pontans.		X			S
233	Meyrand Baptiste Délégué G. Bonnet de Montaure.		X			
234	Meyrial Lagrange Délégué G. Léger-du-Malzieu		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
235	Mialanes Joseph, Délégué Berc.		X			
236	Michel Urbain Délégué Hours.		X			
237	Molinier Adrien, Délégué Fraissinet de Lozère.		X			
238	des Molles Conseiller Général Langogne		X			8
239	Monestier Albert Délégué Barouac.	:	X			
240	Monestier Amédée Délégué Laval du barn.		X			
241	de Moré Louis Délégué Savoye.		X			
242	Moulin Jean-Baptiste Délégué Les Grubies		X			
243	Moulin Jean-Baptiste Délégué g ^e Eulalie.		X			
244	Mourre Conseiller d'arrond. L ^e Almans.		X			
245	Mourques François. Délégué Blataniere.		X			
246	Mourques Jacques Délégué Bernez.		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	Mourques Théophile Délégué Albaret-le-Ventoux		X			
248	Négre Jules Délégué P. Bonnet-de-Chirac		X			
249	Niel Louis Délégué Les Balmelles		X			
250	Kone Jean-Pierre Délégué Arconie		X			
251	Narit Marius Délégué P. Allan		X			
252	Odoul Paulin Délégué Arzenc-d'Apcher		X			
253	Ollier Alexis Délégué Marvejols		X			
254	Osty François Délégué Rieutort		X			
255	Osty Léopold Délégué P. Colombe-de-Peyre		X			
256	Pagès François Délégué Malbouzon		X			
257	Pagès Urbain Délégué P. Laurent-de-Muret	1	X			
258	Palmier Paul Délégué La Céüle		X			

NOMS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
259	Paradis Albert Délégué Langogne		X			
260	Garan Alphonse Délégué, St Pierre-le-Vieux.		X			
261	Taue Joseph Délégué Mende		X			
262	Poulet Jean-Baptiste Délégué Altier.		X			
263	Poulet Victor Délégué Auroux		X			
264	Paulin Jean-Baptiste Délégué St Bonnet de Moux		X			
265	Pelatan Noé Délégué Le Compidou		X			
266	Pelissier Emile Délégué Cubrières		X			
267	Pelissier Jean-Baptiste Délégué Blanca		X			
268	Peytavin Pierre Délégué Barjac		X			
269	Peytavin Urbain Délégué Mas-d'Orcières		X			
270	Philip Jean-Baptiste Délégué St Etienne du Valdonnez		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
271	Pic Ernest Délégué P. Etienne-Balès, P. ^{re}		X			
272	Pic Marius Délégué P. Albar.		X			
273	Pigeyre Jean Délégué Badaroux.		X			
274	Plan Firmin Délégué Le Collet de Dize.		X			
275	Plan Joseph Délégué Le Collet de Dize.		X			
276	Platon Conseiller général Le Pont-de-Montvert.		X			
277	Polge Auguste Délégué Balias		X			X
278	Ponsouaille Émile Délégué La Fage. P. Julien.		X			X
279	Ponsouaille Jean Pierre Délégué P. Paul-le-Briod		X			
280	Pontière Pierre Délégué Grandrieu.		X			
281	Portal Auguste Délégué La Banourgue		X			
282	Portal Théophile Délégué P. Albar		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
383	Portal Chéoplude Délégué Mazier-Ville		X			
384	Portalier Conseiller d'Arrond. Florac		X			
385	Poudevigne Augustin Délégué Le Buisson		X			
386	Poudevigne Pierre Délégué Prévenchères		X			
387	Pouget Justin Délégué F. Pierre des Caupiers		X			
388	Poujols Conseiller d'Arrond. Le Massegros.		X			
389	Pradeilles Auguste Délégué F. Bauzile		X			
390	Pradeilles Jean-Baptiste Délégué Les Vignes		X			
391	Prat Adrien Délégué Recoules-d'Aubrac		X			
392	Préjet Jean Alphonse Délégué Estables.		X			
393	Privat Paul Délégué Vébron.		X			
394	Privat de l'Habitarelle Suppléant Châteauneuf		X			Inscrit en remplacement de M ^r Bresson le Conseiller d'Arrondissement.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
295	Provencal Alphonse, Délégué La Salle Brunet.		X			
296	Puech Louis Délégué G. Croix.		X			
297	Rabeyrolle Auguste Délégué G. Symplorien		X			
298	Rambaud Joseph Délégué G. Paul-le-Froid		X			
299	Rascoussier Jean David Délégué Masbirals.		X			
300	Rauzier Ruben Délégué P. Martin de Samusele		X			
301	Raymond François Délégué Chaudéyrols		X			
302	Reversat Amédé Délégué P. Pierre de Nogaret.		X			
303	Reversat Auguste Délégué Bagnols.		X			
304	Reversat Emile Délégué Aumont		X			
305	Reversat Jean Délégué Pelouse		X			
306	Reversat Jean-Baptiste Délégué Montjézeau.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
307	Reversat Joseph Délégué Marvèjols		X			
308	Reversat Justin Délégué La Canourgue		X			
309	Richard Alexandre Délégué Allenc		X			
310	Robert Délégué Fuefaz		X			
311	Robert Arsenie Délégué St. Ghély-du-farn		X			
312	Robert Denis Délégué St. Enimie		X			
313	Robert Fernand Délégué La Malène		X			
314	Rouméjon Eugène Délégué Le Pont-de-Montvert		X			
315	Rouffiac Conseiller Général Chanaac.		X			
316	Roujon Jean Délégué Marvèjols.		X			
317	Roujon Joseph Délégué Coliriac.		X			
318	Roussel Louis Délégué Paulhac		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
319	Rousset Basile Délégué Gabrias.		X			
320	Rouvière Conseiller d'Arrond. Barre		X			
321	Rouvière alfred Délégué Cassagnas.		X			
322	Rouvière Félix Délégué Le Bleynard.		X			
323	Rouvière Fernand Délégué Moissac.		X			
324	Roux Alphonse Délégué Mende.		X			
325	Roux Auguste Conseiller général Grandrieu.		X			
326	Roux Fernand Conseiller général P. Germain - de Calberté.		X			
327	Roux Pierre Délégué P. Frézal - d'Albres.		X			X
328	Rozière Pierre Délégué Malzieu-Ville.		X			
329	Labatier Marielin Délégué Le Recoux.		X			
330	De Laboulié Hippolyte Délégué Barjac.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
331	Ladoul Conseiller d'arrond. Tournels.		X			
332	Salles Ernest Délégué F. Privat-de-Pallonque		X			
333	Salles Jean Baptiste Délégué F. Sauveur-de-Peyre		X			
334	Salles Pierre Jean Délégué Le Bacon		X			
335	Saltel Pierre Délégué Marchabat.		X			
336	Larrouy Conseiller Général Le Massegros		X			
337	Larrouy Basile Délégué F. Germain-du-Beil		X			
338	Second Jules Délégué Loubert.		X			
339	Seguin Etienne Délégué F. Etienne-de-Valdonge		X			
340	Seguy Jean Délégué Noalhac.	Seguy Grivis Supérieur Noalhac	X			
341	Serre Pierre Jean Délégué La Sage Montiverneux		X			
342	Serroul Théodore Délégué Langogne.		X			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
343	Sirven Prédéric Délégué Fraissinet-de-Cozère			X		
344	Solignac Lucien Délégué Canilhac.			X		
345	Soulier Isidore Délégué Le Malzieu-Ville			X		
346	Soulfin Charles Conseiller d'arrond. Malzieu-Ville			X		
347	Soulfin Jean-Baptiste Délégué Le Malzieu-Ville			X		
348	Salagrand Etienne Délégué Cubières			X		
349	Salansier Conseiller général P. Aunans.			X		
350	Salansier Jules Délégué Montrodat.			X		
351	Cardieu Jules Délégué Estables.			X		
352	Cardieu Pierre Délégué Belvezet.			X		
353	Beissier Jean-Pierre Délégué Altier			X		
354	Beissier Noé Délégué St. Frézal-de-Ventadon.			X		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
355	Bherond Joseph, Délégué Langogne.		X			X
356	Bichet Conseiller général Tournels.		X			
357	Bichit Léon Délégué Javols.		X			
358	Bichit Pierre Délégué Ribemont.		X			
359	Bieulon Jean-Baptiste Délégué Prion.		X			
360	Bieulon Xavier Délégué P. Laurent de... Buz		X			
361	Breilles Pierre Délégué La Croix		X			
362	Cuzet Joseph Délégué Mende.		X			
363	Valgalier Maurice Délégué Le Monastier		X			
364	Valmalle Florent Délégué Le Puyridou.		X			
365	Valy Frédéric Délégué Rimeize.		X			
366	Vassal Cyprien Délégué Tournels.		X			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
367	Velay Ernest 9^e Maurice de Vental	Richards Albert supp. Maurice De Vental	X			
368	Verdellian Anna Délégué St André de Lauzize		X			
369	Viala Guillaume Délégué St Alban		X			
370	Viala Jacques Délégué Cernies		X			
371	Vidal Henri Délégué St Andéol-de-Berg		X			
372	Vidal Jean-Baptiste Délégué St Léger-du-Malzieu		X			
373	Vigaud Privat Délégué Laméjols		X			
374	Vinceus Fernand Délégué St Chély-d'Apcher		X			
375	Vinceus Conseiller général St Alban		X			
376	Berbouide Louis Délégué St Denis		X			
377	Bichet Pierre Jean Délégué St Denis		X			
380	Besséde Arthur		X			P Arrêté

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 191 électeurs.

A

Meude, le 3 janvier 1920.

Le Préfet,



Emmery

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émaragements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,